

LES PARAMETRES DE LA VARIATION

Yves Roberge
University of Toronto¹

RESUME

Cet article constitue un examen critique de la contribution à l'explication qu'une théorie grammaticale qui intègre le concept de 'paramètre' peut apporter. Il est démontré que le concept de paramètre est utile et nécessaire mais que le recours à celui-ci doit se faire de façon circonspecte pour qu'il puisse être considéré comme explicatif et devenir davantage qu'un simple mécanisme descriptif. A cette fin, nous proposons qu'il existe deux types de paramètres: ceux de haut niveau (réductibles) et ceux de bas niveau (irréductibles). Les évaluations conceptuelles sont basées sur des données empiriques.

1. Introduction

Depuis une quinzaine d'années, la théorie grammaticale telle qu'on la conçoit dans le cadre de la grammaire générative a commencé à considérer sérieusement la possibilité de formaliser la variation inter-langue ou inter-dialecte dans ses propres termes. Auparavant, le fossé qui séparait les comparatistes/dialectologues et les théoriciens était profond; les uns s'occupaient de la variation, les autres de la grammaire.

On peut dire, d'une part, que la pression exercée sur les partisans de la théorie 'standard étendue' par les tenants de théories concurrentes comme la grammaire relationnelle (Perlmutter 1983; Perlmutter et Rosen 1984) et la grammaire lexico-fonctionnelle (Kaplan et Bresnan 1982) - de par l'intérêt de ces derniers pour l'étude de langues dites 'exotiques' - aura poussé les premiers à expliciter comment la théorie peut rendre compte de façon concrète de la variation. D'autre part, les études sur l'acquisition du langage ayant recours à la théorie standard étendue se sont multipliées et ont révélé la nécessité de proposer des hypothèses concrètes susceptibles d'être testées (cf. Roeper et Williams 1987).

Le résultat de ces pressions aura été la création, vers la fin des années 70, d'une théorie révisée: la théorie des principes et paramètres, souvent appelée la théorie du gouvernement et liage (Chomsky 1981a, 1981b, Kayne 1984, Rizzi 1982.) Cette approche permet de combler partiellement le fossé entre les travaux en

dialectologie et les travaux en théorie grammaticale puisque leurs buts deviennent analogues; les différences majeures se trouvent surtout dans la méthode utilisée et dans leur conception de ce qui constitue une 'explication.' Du côté de la théorie grammaticale, la description des faits doit mener à leur explication.

Le but général de cet article est d'examiner la contribution à l'explication de la variation qu'une théorie grammaticale qui intègre le concept de 'paramètre' peut apporter. Mon article sera donc théorique mais j'aurai recours à des exemples concrets et variés dans mes évaluations.

La conclusion que je compte tirer est que le concept de paramètre est nécessaire et utile mais que le recours à celui-ci doit se faire de façon sérieuse et circonspecte de telle sorte que le paramètre devienne davantage qu'une simple façon de décrire la variation observée.

2. Paramètre

Il importe tout d'abord de définir le concept de paramètre tel qu'il est utilisé maintenant dans la théorie. On peut le concevoir comme faisant, en un certain sens, la médiation entre l'acquisition du langage et la variation inter-langue ou inter-dialecte.

La première remarque pertinente est que les propriétés de la langue se développent de façon presque identique chez les membres d'une communauté linguistique. L'acquisition du langage se fait par étape et chaque étape est atteinte à peu près au même âge chez tous les humains, quelle que soit la langue apprise. Lorsqu'on dit d'une personne qu'elle 'connait' une langue, cela signifie, d'un point de vue linguistique, qu'elle a atteint un état stable de sa grammaire interne qui lui permet de générer et de comprendre un ensemble infini de phrases qu'elle n'a jamais auparavant produites ou entendues. La question est de savoir comment cet état stable est atteint (cf. Chomsky 1981b).

Pour répondre à cette question on peut comparer la langue à un organe mental qui croît chez l'humain d'une façon uniforme et déterminée et donc admettre qu'une certaine structure génétique entre en jeu. Le terme 'grammaire universelle' (ici, GU) est utilisé pour désigner ce qui est prédéterminé chez l'humain concernant le langage. Les principes de la GU doivent donc être suffisamment abstraits et simples pour pouvoir tenir universellement; ils ne peuvent pas être particuliers à une langue donnée.

Mais puisque les langues varient, il faut expliquer comment à partir de principes universaux peuvent se développer des grammaires particulières différentes. Selon la grammaire générative, la variation s'explique par une approche paramétrique des divers principes de la GU. Ainsi, un ou plusieurs paramètres fixés de façon différente dans les grammaires, disons du français et de l'anglais, sont responsables de certaines différences entre ces deux langues.

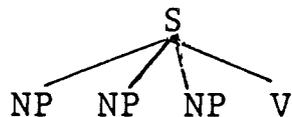
Par exemple, un des paramètres potentiels discutés dans la documentation a trait aux structures phrastiques qui sont possibles dans une langue donnée. Alors que certaines langues possèdent des structures qui suivent les principes de la théorie X' (par exemple, le français), d'autres semblent n'avoir que des structures minimales (par exemple, le walbiri; cf. Hale 1978).

Donc, la théorie X' en (1) produit des structures très hiérarchisées en français comme en (2) alors que le walbiri présente des structures plus plates comme en (3), où W* représente une suite quelconque de syntagmes.

- (1) X' --> SpecX X'
X' --> X Compl

- (2)
$$\begin{array}{c} \text{IP} \\ \text{SpecI} \quad \text{I}' \\ \quad \quad / \quad \backslash \\ \quad \quad \text{INFL} \quad \text{VP} \end{array} \qquad \begin{array}{c} \text{NP} \\ \text{SpecN} \quad \text{N}' \\ \quad \quad / \quad \backslash \\ \quad \quad \text{N} \quad \text{PP} \end{array}$$

- (3) X' --> W* X



Les conséquences de ce choix seront énormes pour les grammaires particulières qui en découlent. Une langue qui utilise les structures en (2) aura un ordre des mots plutôt stricte alors que la structure en (3) permet un ordre relativement plus libre. Les relations entre les constituants de la phrase en (2) seront exprimées en termes structuraux comme ceux de dominance, de c-commande et de gouvernement.

Bach (1965) a proposé que les langues peuvent aussi varier sur la base de l'utilisation ou de la non-utilisation du mouvement WH. Le français y a recours pour la formation, par exemple, des interrogatives, alors que ce n'est pas le cas du chinois (cf. Huang 1982).

- (4) a. français
 structure-D: Je me demande [Jean a acheté quoi]
 structure-S: Je me demande [ce que_i [Jean a acheté t_i]]
- b. chinois (Huang 1982)
 structure-D: Wo xiang-zhidao [Lisi mai-le sheme]
 'Je me demande [Lisi a acheté quoi]
 structure-S: Wo xiang-zhidao [Lisi mai-le sheme]
 * Wo xiang-zhidao [sheme_i [Lisi mai-le t_i]]

Une des conséquences de la présence ou de l'absence de mouvements WH dans une langue sera que les principes de la sousjacenté s'appliqueront (trivialement) dans l'une mais pas dans l'autre puisque la sousjacenté² contraint les déplacements de syntagmes, comme en (5) et (6).

- (5) a. [Jean croit que [Marie a vu Paul]].
 b. Qui_i est-ce que [Jean croit que [Marie a vu t_i]]?
- (6) a. [Jean croit [au fait que [Marie ait vu Paul]]].
 b. * Qui_i est-ce que [Jean croit [au fait que [Marie ait vu t_i]]]?

Sur la base d'exemples similaires, Chomsky souligne que:

- (7) Whether this particular suggestion proves well-grounded or not, it illustrates what we should expect to find in the study of language: modification of some parameters in a highly structured theory of UG may yield systems that appear to be radically different from one another, though in major respects they are cast in the same mould

[Chomsky 1981b:42]

Nous pouvons donc conclure qu'un paramètre devrait posséder les trois propriétés en (8).

- (8) 1. Un paramètre a des valeurs multiples;
 2. Il doit être possible de fixer le valeur appropriée d'un paramètre sur la base des données disponibles;
 3. La valeur choisie a des conséquences majeures sur le reste de la grammaire.

Je nommerai les paramètres qui se conforment à cette description les paramètres 'de haut niveau' et je tire la première conclusion donnée en (9).

- (9) Première conclusion:
Des paramètres peuvent être formulés.

3. Evaluation

Maintenant que le fonctionnement d'une théorie grammaticale qui intègre le concept de paramètre est bien établi, nous pouvons tenter de comparer ce type de théorie à une autre, similaire, mais sans paramètre. Pour ce faire, je comparerai brièvement l'analyse des sujets nuls (pro-drop) proposée par la théorie des principes et paramètres à celle qu'offre la théorie lexico-fonctionnelle et nous reviendrons sur cette propriété plus bas.

L'anglais et l'italien diffèrent en ce que, dans les phrases tensées non-impératives, le sujet est obligatoire en anglais alors qu'il ne l'est pas en italien comme les exemples en (10) et (11) le démontrent.

- (10) a. I have found the book.
b. * Have found the book.

- (11) a. Io ho trovato il libro.
b. Ho trovato il libro.

La plupart des analyses de ce phénomène sont basées sur l'intuition que le sujet n'est pas obligatoire en italien parce qu'il est exprimé par ailleurs dans l'accord sujet-verbe réalisé morphologiquement dans la terminaison verbale. Cette intuition remonte à longtemps. Les auteurs de la grammaire de Port-Royal, dans leur discussion de la diversité des personnes et des nombres dans les verbes, notent ce qui est donné en (12).

- (12) [La] diversité des terminaisons pour les deux premières personnes, fait voir que les langues anciennes [ici, le latin] ont grande raison de ne joindre aux verbes que rarement, et pour des considérations particulières, les pronoms de la première et de la seconde personne, se contentant de dire, video, vides, videmus, videtis. Car c'est pour cela même que ces terminaisons ont été originellement inventées, pour se dispenser de joindre ces pronoms aux verbes.

[Arnauld et Lancelot 1780:169]

Nous avons toutes les raisons de croire que cela est juste.

La question est de déterminer comment cette intuition peut être formalisée dans une théorie grammaticale.

Dans la théorie des principes et paramètres, il est généralement proposé que la propriété du sujet nul découle de la théorie des catégories vides. Les catégories vides sont données par la théorie du liage qui prédit l'existence de quatre de celles-ci comme en (13).

- (13) [+anaphorique, -pronominal] = trace-NP
 [-anaphorique, +pronominal] = pro
 [-anaphorique, -pronominal] = trace-WH
 [+anaphorique, +pronominal] = PRO

Des conditions existent qui contraignent l'apparition en structure des catégories vides. En ce qui concerne pro, la catégorie vide correspondant à un pronom non-lexicalisé, Rizzi (1986) propose les conditions en (14).

- (14) - pro est autorisé par X_y .
 - pro reçoit les traits grammaticaux de X qui lui est coindicé si X l'autorise.

La paramétrisation a trait à la valeur de X_y . Pour l'italien, X_y peut être, entre autres, INFL, alors qu'en anglais X_y semble ne prendre aucune valeur. On obtient donc la structure générale en (15) en italien. Le sujet nul prend les traits de INFL qui contient l'accord sujet-verbe. En anglais, cette structure n'est pas disponible.

- (15)
- ```

 IP
 / \
 NP I'
 proi / \
 INFLi VP
 ↑
 └──┬──┘

```

Donc, dans les langues à sujet nul, la catégorie vide pro peut être utilisée parce que ses conditions d'utilisation sont satisfaites. Ces conditions sont établies concrètement à l'aide d'un paramètre. Que INFL fasse partie des têtes qui autorisent pro peut être déterminé par l'existence d'un système d'accord sujet-verbe bien développé et par la disponibilité de phrases comme celle donnée en (11b).

Dans le cadre de la théorie lexico-fonctionnelle, Fassi Fehri (1988) propose une analyse différente mais tout de même basée sur l'intuition que la propriété du sujet nul découle de l'accord sujet-verbe. Tout comme l'italien, l'arabe standard permet les sujets nuls. Des exemples sont donnés en (16).

- (16) a. ja:ʔ-u:  
venir(PAS)-3mp  
'Ils sont venus.'
- b. 'ud-tu  
revenir(PAS)-1s  
'Je suis revenu.'

Pour Fassi Fehri, la marque d'accord (-u: et -tu en (16)) n'est liée à aucune position syntaxique. Il n'y a donc pas de catégorie vide occupant la position normale de sujet. Dans ce cas, c'est plutôt la marque d'accord elle-même qui est l'argument réel du verbe et qui possède la fonction grammaticale de sujet. L'affixe -u: est analysé comme en (17).

|      |     |      |   |      |       |   |
|------|-----|------|---|------|-------|---|
| (17) | -u: | SUBJ | [ | NB   | PL    | ] |
|      |     |      |   | GEND | MASC  |   |
|      |     |      |   | PERS | 3     |   |
|      |     |      |   | HUM  | +     |   |
|      |     |      |   | CASE | NOM   |   |
|      |     |      |   | PRED | 'PRO' |   |

L'affixe est donc de nature pronominale. Dans le cas où un sujet lexical est utilisé et donc occupe la position structurale de sujet, l'affixe a tous les traits en (17) sauf celui de PRED.

Il n'est donc pas question ici de paramètre puisque la valeur pronominale de l'affixe n'est pas une propriété intrinsèque de celui-ci et varie à l'intérieur d'une même langue.

Même si en termes d'acquisition du langage la détermination de la nature pronominale de l'affixe peut se faire sans problème, il y a plusieurs raisons qui peuvent pousser à préférer une analyse paramétrique. La première c'est qu'elle peut être réfutée. Etant donnée une langue quelconque on peut démontrer à l'aide de données empiriques que INFL fait partie ou non des têtes qui autorisent pro. Deuxièmement, il est démontré dans Roberge et Vinet (1989), que la position sujet est nécessairement présente dans les langues à sujet nul même si un sujet n'est pas réalisé lexicalement. L'analyse paramétrique fournit une telle position alors que l'autre ne la permet pas. Troisièmement, l'analyse paramétrique est empiriquement plus juste puisqu'elle prédit que des arguments nuls peuvent apparaître sans la présence d'affixes. Disons par exemple que V fait partie des têtes qui peuvent autoriser pro en français mais pas en anglais. Alors on prédit que des objets nuls sont possibles en français mais pas en anglais. Les exemples de ce type sont étudiés dans Rizzi (1986).

- (18) La course à pied garde [ pro<sub>arb</sub> en forme ]

Dans l'analyse de Fassi Fehri, l'argument nul est obligatoirement dû à la présence d'un affixe à valeur pronominale et ne peut donc pas rendre compte de la phrase en (18).

Je tire donc une deuxième conclusion, donnée en (19).

(19) Deuxième conclusion:

Les paramètres sont nécessaires.

#### 4. Problèmes

Je considère donc qu'une théorie qui intègre le concept de paramètre est supérieure à une autre qui ne l'intègre pas.

Ceci étant établi, j'aimerais maintenant passer à une évaluation critique du concept de paramètre. Les problèmes que je vais soulever ne concernent pas le concept lui-même mais plutôt l'utilisation qui en est faite. En acceptant qu'il existe, il faut maintenant se demander comment le paramètre peut être utilisé et quelle en est la valeur explicative. Je serai ici assez bref, me contentant d'établir mon hypothèse en l'appuyant par la suite d'exemples concrets.

L'hypothèse que je veux développer est qu'il existe probablement deux types de paramètres. Nous avons déjà vu des exemples du premier type, le paramètre de haut niveau. Ce type de paramètre est très général et son réglage ('setting') a des conséquences multiples pour la différenciation des grammaires particulières construites sur la base des principes de la GU. Je veux démontrer que ce type de paramètre n'a pas de valeur explicative mais qu'il doit plutôt être considéré comme un mécanisme descriptif.

La raison qui pousse à voir les choses de cette façon est qu'il est souvent le cas dans les études de syntaxe théorique que la formulation d'un paramètre de haut niveau devienne une fin en soi et que ceci bloque la découverte potentielle de principes plus généraux qui pourraient éventuellement être intégrés à la GU.

A cet égard, les paramètres de haut niveau devraient avoir le même statut théorique que les filtres ou les règles variables par exemple. Newmeyer (1983:79) cite une remarque de Kay et McDaniel (1979) sur les règles variables; elle est donnée en (20). Je crois que la même remarque pourrait s'appliquer aux paramètres de haut niveau.

- (20) Variable rule analyses should be viewed [...] not as providing direct theoretical insight into the substantive processes that produce linguistic variation, but as a statistical tool that may be of considerable heuristic value to those searching to discover and understand such processes.

[Kay et McDaniel 1979: 152]

Il n'y a donc rien d'incorrect à formuler un paramètre de haut niveau à condition qu'il soit bien clair que ce paramètre est un 'data-displaying device' - un mécanisme descriptif - et que la cause profonde responsable de la variation qu'il sert à décrire pourra un jour recevoir une explication plus satisfaisante.

Pour illustrer davantage, prenons le filtre \*that-trace proposé dans Chomsky et Lasnik (1977). Ce filtre qui, comme tous les autres filtres, s'applique en Forme Phonologique bloque la longue extraction du sujet d'une phrase enchâssée lorsque celle-ci est introduite par le complémenteur that. La même chose se produit en français et dans d'autres langues. Ce filtre et ses effets sont donnés en (21) et (22).

(21) \*[that-trace]

- (22) a. \* Who<sub>i</sub> did you say [ that t<sub>i</sub> left ]?  
 b. Who<sub>i</sub> did you say [ t<sub>i</sub> left ]?  
 c. \* Qui<sub>i</sub> as-tu dit [ que t<sub>i</sub> partira ]?

Chomsky (1981) indique:

- (23) the \*[that-trace] filter of Chomsky and Lasnik (1977) is too 'strange' to be an appropriate candidate for UG and should be reduced to more natural and more general principles

[Chomsky 1981a: 14]

De là la découverte du principe des catégories vides (ECP) qui rend compte non seulement des effets \*[that-trace] mais aussi de toute une gamme de phénomènes syntaxiques disjoints à première vue.

(24) ECP

Une catégorie vide doit être proprement gouvernée.

Ce qui doit retenir notre attention ici est le fait que si on avait continué à considérer le filtre \*[that-trace] comme une

explication en soi, la découverte de ECP ne se serait probablement jamais faite.

Il doit donc en être de même pour les paramètres de haut niveau dont je donnerai bientôt des exemples concrets.

Le deuxième type de paramètre, qu'on peut appeler 'de bas niveau,' est construit de façon à rendre compte de variations minimales. En ce sens, les paramètres de bas niveau ne sont pas nécessairement réductibles et atteignent donc un assez haut degré de valeur explicative. Les paramètres de bas niveau doivent être formulés de façon concrète et doivent pouvoir être testés dans les recherches en acquisition du langage.

Ce qui est intéressant pour notre propos, c'est que la découverte de ces paramètres passera le plus souvent par l'étude de la variation dialectale où, en principe, on peut découvrir la variation subtile dont ces paramètres doivent rendre compte.

Je tire donc une troisième conclusion, donnée en (25), avant de passer à des exemples concrets.

(25) Troisième conclusion:

Les paramètres ne sont pas explicatifs par définition.

## 5. Cas concrets

J'aimerais étudier quatre cas concrets qui illustrent l'interaction, d'une part entre les paramètres de haut niveau et la GU, et d'autre part entre les paramètres de bas niveau et la variation dialectale. Ce sont ceux donnés en (26).

- (26) 1. Présence vs absence de pronoms clitiques.  
2. Présence vs absence de sujets nuls.  
3. Présence vs absence d'inversion complexe.  
4. Présence vs absence du redoublement clitique.

### 5.1 Présence vs absence de pronoms clitiques

C'est un fait bien connu et fort étudié que les pronoms sujets dans certaines langues ne sont pas indépendants. Ils apparaissent comme des affixes sur le verbe. Dans d'autres langues, les pronoms sont plus autonomes.

- (27) a. \* Il souvent mange du gâteau.  
 b. He often eats cake.

Disons donc que le français et l'anglais, par exemple, diffèrent à ce niveau. Nous avons donc affaire ici au type de variation exprimé en (28).

- (28)
- |            |     |            |
|------------|-----|------------|
|            | L   |            |
|            | / \ |            |
| -clitiques |     | +clitiques |
| sujets     |     | sujets     |

La question est évidemment de savoir si cette variation résulte de l'existence d'un paramètre qu'on pourrait formuler comme en (29).

- (29) Présence vs absence de clitiques sujets.

Pour rendre la formulation plus précise, on peut donner les valeurs marquée et non-marquée en (30).

- (30) Valeur non-marquée: Le pronom sujet est clitique.

Valeur marquée: Le pronom sujet est autonome.

En termes d'acquisition, on suppose que la GU fournit la valeur non-marquée, c'est donc dire que 'l'apprenant' pose en principe que les pronoms sujets de la langue-cible sont clitiques. Sur la base des données disponibles, il devra être possible de passer à la valeur marquée de ce paramètre. Ce type de donnée existe, par exemple en (27b) ou un pronom sujet est séparé du verbe par un élément autre qu'un autre pronom, ici un adverbe.

Ce système fonctionne bien et il rend compte en même temps de la variation observée et du processus d'acquisition du langage. Même si cela demeure plutôt théorique, il est néanmoins possible de tester l'hypothèse.

La question est maintenant de savoir si on doit se contenter du paramètre en (30) ou si on doit chercher une explication plus naturelle. Autrement dit, (30) représente-t-il un paramètre de haut niveau ou de bas niveau? Doit-il être considéré comme descriptif ou explicatif?

Si on le considère comme un paramètre de haut niveau on devrait pouvoir trouver une façon plus naturelle - plus ancrée dans la GU - de faire la différence entre les langues à clitiques sujets et les langues sans clitiques sujets. Une théorie de l'incorporation telle qu'elle est développée dans Baker (1988) peut être invoquée.

Considérons donc que la propriété principale des pronoms clitiques est qu'ils sont des affixes, autrement dit des objets morphologiques qui doivent se combiner à un autre mot, comme c'est le cas de tous les affixes. Une fois que le caractère morphologique des pronoms est déterminé, le fait qu'ils doivent se combiner à un verbe découle automatiquement puisque, comme le note Baker (1988) en (31),

- (31) The difference between affixes and words then [...] is simply that affixes must attach to a word - clearly a morphological requirement. If an item is specified as being an affix, but is generated independently at D-structure [...], that item will have to undergo  $X^0$  movement to adjoin it to some other  $X^0$ .

[Baker 1988: 72]

Il n'est donc pas nécessaire de formuler un paramètre pour rendre compte de cette différence entre l'anglais et le français.

## 5.2 Présence vs absence de sujets nuls

Il est possible de faire le même cheminement par le biais d'une autre propriété fort étudiée dans la documentation et que nous avons déjà mentionnée, i.e. la propriété du sujet nul.

Comme nous l'avons vu, dans certaines langues, le sujet lexical n'est utilisé qu'infréquemment et pour des raisons particulières. Nous avons aussi vu qu'un paramètre peut être proposé pour rendre compte de ce fait. Formulons-le de la façon la plus simple, avec les valeurs données en (32).

- (32) Valeur non-marquée: La grammaire-cible ne comporte pas de sujets nuls.

Valeur marquée: La grammaire-cible comporte des sujets nuls.

Ce paramètre est nécessaire et décrit bien la variation observée. Mais peut-il être réduit? Dans Roberge et Vinet (1989) l'hypothèse que ce paramètre découle d'un principe de récupérabilité plus général de la GU est développée. L'idée de base est que la propriété du sujet nul découle de la théorie des catégories vides et plus particulièrement des conditions d'utilisation de pro.

Pour illustrer cette approche, considérons premièrement les autres catégories vides données en (13) et dont l'existence est prédite

par la théorie du liage mais en particulier PRO. PRO apparaît comme sujet des phrases infinitives comme en (33).

- (33) a. Je veux [ PRO voir Marie ].  
 b. I want [ PRO to see Mary ].

Voilà la position normale de PRO qui découle de l'interaction entre la théorie du liage, celle du gouvernement et le principe de projection étendu. La première spécifie la composition des traits de PRO qui, en tant qu'anaphore pronominale, ne peut qu'apparaître dans des positions non-gouvernées. La théorie du gouvernement nous indique que la position sujet d'une phrase infinitive est non-gouvernée puisqu'il n'y a pas dans le noeud flexion (INFL) le gouverneur [+temps]. Finalement, le principe de projection étendu nous donne une position sujet obligatoire pour toute proposition qu'elle soit tensée ou non et que le sujet soit thématique ou pas. Ces trois faits peuvent fournir la possibilité d'utiliser PRO comme sujet d'une proposition infinitive.

Ce qui est pertinent ici c'est qu'aucun paramètre n'est impliqué dans la possibilité d'utiliser PRO. En termes d'acquisition, tout ce qui doit être déterminé c'est si la grammaire-cible comporte des positions non-gouvernées; si oui, l'utilisation de PRO est possible, si non, PRO demeure inutilisable.

Nous pouvons supposer qu'il en est de même pour pro. En tant qu'élément pronominal, il peut apparaître partout où un pronom apparaît à la condition que son contenu puisse être récupéré par ailleurs. Les accords morphologiques et les pronoms clitiques semblent susceptibles de récupérer le contenu de pro.

Une des prédictions faites par cette approche est qu'il devrait exister des langues où les sujets nuls ne sont possibles que dans certaines circonstances. Borer (1986) étudie à fond un tel cas. Elle démontre, à partir des exemples en (34), qu'en hébreu moderne, les sujets nuls ne se rencontrent pas du tout au présent mais qu'aux temps futur et passé seules les première et deuxième personnes permettent les sujets nuls.

(34) Hébreu:

- a. 'Ani 'axalti 'et ha-tapu'ax.  
 je manger(PAS-1s ACC la pomme  
 'J'ai mangé la pomme.'
- b. 'Axalti 'et ha-tapu'ax.
- c. Hu 'axal 'et ha-tapu'ax.  
 il manger(PAS)-3s ACC la pomme  
 'Il a mangé la pomme.'

- d. \* 'Axal 'et ha-tapu'ax.
- e. 'Ani/'ata/hu 'oxel 'et ha-tapu'ax.  
je tu il manger(PRES) ACC la pomme
- f. \* 'Oxel 'et ha-tapu'ax.

Il existe au moins une autre raison qui puisse faire douter de l'existence d'un paramètre du sujet nul comme celui en (32). Les recherches en acquisition du langage se rapportant à cette propriété n'ont pas réussi à déterminer quelle devrait être la valeur non-marquée du paramètre. White (1983) propose que la GU doit spécifier que la grammaire-cible n'intègre pas les sujets nuls mais que ceux-ci émergeront au contact de propositions tensées n'incluant pas de sujet lexical. Hyams (1986;1987) conteste cette approche sur la base de l'observation empirique que les enfants apprenant l'anglais traversent, vers 3 ans, un stade de développement caractérisé par une utilisation facultative des sujets lexicaux dans les phrases non-impératives. Selon Hyams, la seule façon de rendre compte de ce stade consiste à supposer que le paramètre du sujet nul implique les réglages inverses de ceux donnés en (32). Mais l'hypothèse de Hyams ne peut tenir à la lumière des données de l'acquisition étudiées dans Hulk (1986) et qui démontrent que les petits francophones âgés de 2 à 4 ans ne paraissent pas passer par le stade décrit par Hyams pour les anglophones et qui la pousse à réviser le paramètre du sujet nul.

Ces problèmes liés au paramètre du sujet nul sont symptomatiques de son manque de validité. Il est démontré dans Roberge et Vinet (1989) que les données de l'acquisition de l'anglais ayant trait au stade du sujet manquant peuvent être attribuées à des caractéristiques de l'anglais qui n'ont rien à voir avec le paramètre du sujet nul.

J'en conclus que ce paramètre ne doit pas être considéré comme explicatif mais qu'il devrait mener à la découverte de principes plus généraux de la GU.

### 5.3 Présence vs absence du redoublement clitique

En français standard, il est impossible de doubler un sujet lexical à l'aide d'un pronom clitique correspondant comme en (35).

(35) \* Marie elle part demain.

Ce type de phrase n'est acceptable que si il y a pause entre le sujet et le pronom et donc si il s'agit d'une dislocation à

gauche. Par contre, dans certains dialectes du français, ce type de construction est tout à fait acceptable et naturel. Il en va de même pour les dialectes de l'Italie septentrionale et pour le frioulan, une langue ladine, comme l'illustrent les exemples en (36), (37) et (38).

(36) Français québécois, pied noir:  
Marie elle part demain.

(37) a. Florentin:  
Lui e parla.

b. Turinois:  
Chiel a parla.

c. Trentais:  
Lu el parla.

(38) Frioulan (Gregor 1975)

a. Fi, tu tu ses simpri cun me.  
'Fils, toi tu es toujours avec moi.'

b. Dunce, lui al e un fregul difencilot cu lis feminis.  
'Donc, lui il est un peu difficile avec les femmes.'

Nous avons donc la situation décrite en (39).

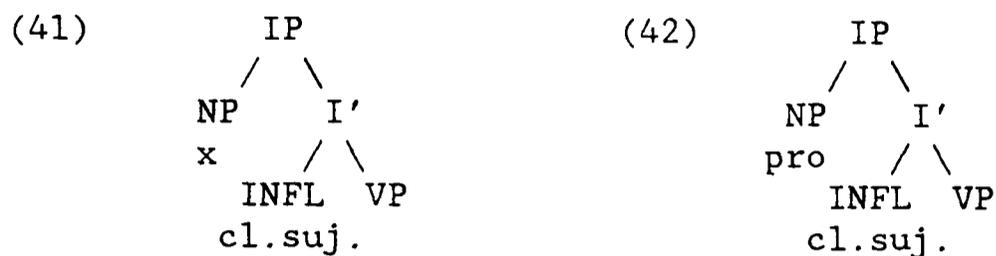
(39)

|               |     |               |
|---------------|-----|---------------|
|               | L   |               |
|               | / \ |               |
| -clitiques    |     | +clitiques    |
| sujets        |     | sujets        |
|               | / \ |               |
| -redoublement |     | +redoublement |

On peut se demander encore une fois si un paramètre du type de celui en (40) peut être invoqué.

(40) Présence vs absence du redoublement clitique.

Une réponse affirmative à cette question nous empêcherait de découvrir les raisons profondes responsables du redoublement. En effet, la structure la plus appropriée pour la construction à redoublement du sujet semble être celle en (41) qui a été proposée par plusieurs chercheurs. Partant, la structure sans redoublement est celle en (42).



Dans la structure (42), il est souvent proposé que le clitique absorbe le cas nominatif normalement assigné au sujet et qui en permet la lexicalisation. Il est donc naturel de supposer que le paramètre entrant en jeu ici a à voir avec la possibilité d'absorber le cas. Ce paramètre peut être formulé comme en (43).

(43) Valeur non-marquée: Le clitique sujet absorbe le cas.

Valeur marquée: Le clitique sujet peut ne pas absorber le cas.

En termes d'acquisition, l'existence de phrases comme celles de (36) à (38) dans la langue-cible permet de régler le paramètre à sa valeur marquée. Nous aurions donc affaire ici à un paramètre de bas niveau qui rend compte de la variation subtile qui existe entre divers dialectes.

Selon la théorie de l'incorporation, le paramètre en (43) signifie que le clitique devient de plus en plus partie intégrante du verbe. Le fait qu'il puisse ne pas absorber le cas indique qu'il perd de son autonomie et commence à ressembler de plus en plus à une marque d'accord morphologique. Ce n'est qu'une façon de formaliser l'intuition que Meyer-Lübke exprime en (44).

(44) Plus une langue exige l'emploi rigoureux du pronom-sujet avec le verbe, plus le fréquent emploi de ce pronom et sa dépendance à l'égard du verbe le mettent en danger d'être accourci, et même, ses pertes sont plus considérables que l'application des lois phonétiques ordinaires le donnerait à prévoir. Surtout lorsque les désinences personnelles ont presque complètement disparu, comme en français, alors ces pronoms prennent tout à fait la place des terminaisons anciennes, et la distinction entre les personnes cesse d'être exprimée, comme en latin, après le radical pour l'être plutôt devant: c'est ainsi, p. ex., que  $\xi$  dans  $\xi$  sāt, pour un français [...], n'a pas plus de sens que l'-o de amo pour le romain ou l'espagnol.

[Meyer-Lübke 1895: 107]

## 5.4 Présence vs absence d'inversion complexe

Je passe maintenant au dernier exemple traité ici. Il a trait à la présence et à l'absence d'inversion complexe. C'est là une des différences entre le français québécois et le français standard.

Les phrases interrogatives avec inversion complexe du français standard en (45) n'existent pas en français québécois.

- (45) a. Jean viendra-t-il?  
 b. Marie a-t-elle fait cela?  
 c. Qui Jean connaît-il?  
 d. Quand Marie viendra-t-elle?

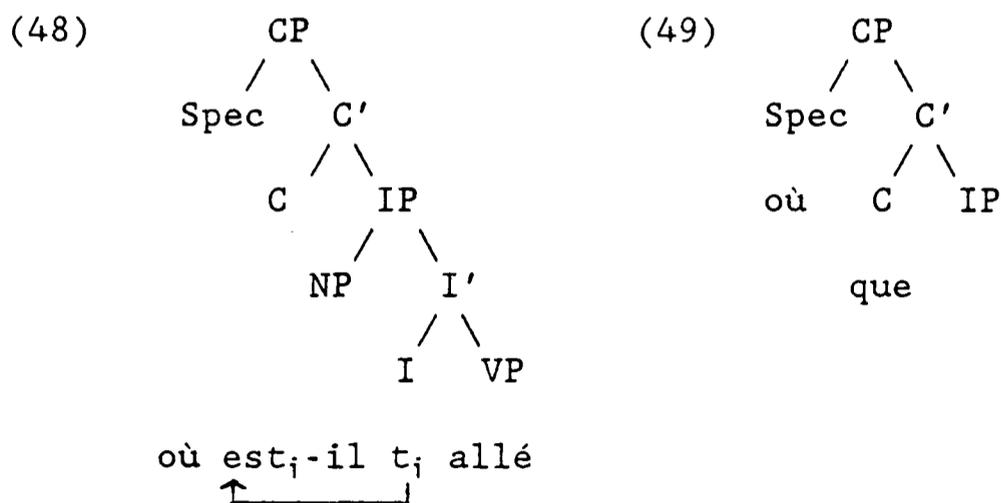
Dans ce dialecte, un phénomène similaire mais différent existe dans les interrogatives oui-non où la particule interrogative -tu est utilisée comme en (46).

- (46) a. Jean va-tu venir?  
 b. Marie a-tu fait ça?

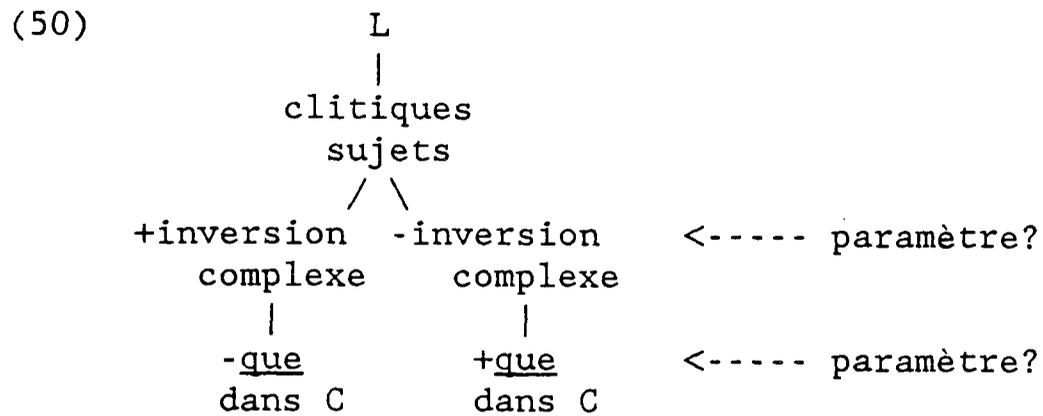
Cette construction n'est pas disponible dans les questions WH comme le démontre l'agrammaticalité des exemples en (47).

- (47) a. \* Qui (que) Jean connaît-tu?  
 b. \* Quand (que) Marie va-tu venir?

Rizzi et Roberts (1988) proposent que l'absence d'inversion complexe en québécois est due à la possibilité d'avoir un COMP doublement rempli (qui que, quand que) dans ce dialecte comme en (47). L'inversion complexe selon eux est le résultat d'un déplacement du verbe tensé dans COMP comme en (48). Puisque la position C est occupée en québécois par que comme en (49), le verbe ne peut s'y déplacer.



La situation est celle illustrée en (50).



On peut donc imaginer deux paramètres ici: un premier formulé en (51), et un deuxième en (52):

(51) Présence vs absence d'inversion complexe.

(52) Présence vs absence de que dans COMP.

Ces deux paramètres ne sont pas très naturels, même si celui en (52) considère que l'absence d'inversion complexe découle d'une autre propriété de la grammaire. Je crois qu'on pourrait proposer que le paramètre déjà donné en (43) peut rendre compte de la présence ou de l'absence d'inversion complexe en même temps que de la présence ou de l'absence de redoublement du sujet. Comme nous l'avons vu, ce paramètre indique que les pronoms clitiques peuvent varier dans leur degré de dépendance par rapport au verbe. Le québécois a la valeur marquée, ses pronoms clitiques sujets se comportent donc davantage comme des marques morphologiques d'accord. On peut concevoir l'absence d'inversion complexe dans ce dialecte comme une conséquence de cette caractéristique. L'intuition qui soutient cette hypothèse est simplement que les clitiques sujets du québécois, de par leur statut de morphème, sont moins susceptibles de participer à une opération syntaxique telle que l'inversion complexe.

D'ailleurs, dans la construction avec particule interrogative, il est tout à fait possible de rencontrer des clitiques sujets comme en (53) et même le redoublement du sujet comme en (54).

(53) Il va-tu venir?

(54) Jean il va-tu venir?

On constate donc que le paramètre de bas niveau en (43) peut avoir des conséquences autres que celle pour laquelle il a été construit.

6. Conclusion

J'aimerais terminer en soulignant mes conclusions en ce qui a trait au concept de paramètre.

Ce concept est nécessaire mais son utilisation doit se faire de façon circonspect. Il y a toujours danger à considérer que le paramètre proposé représente une explication au phénomène étudié. J'ai proposé qu'il serait bon d'accepter qu'il existe deux sortes de paramètres: ceux de bas niveau et ceux de haut niveau. Les paramètres de haut niveau sont réductibles et n'ont donc pas à être formulés de façon concrète. Ils sont utiles pour la description des phénomènes et pour participer à la découverte éventuelle de principes plus généraux ancrés dans la GU. Les paramètres de bas niveau sont du type irréductible et leur formulation doit conséquemment être précise de façon à être testée lors des recherches en acquisition du langage. Ils rendent compte de variation subtile du type qui existe entre les dialectes d'une même langue et je suppose qu'ils ont une bonne valeur explicative.

## FOOTNOTES

<sup>1</sup>Cet article a fait l'objet d'une communication au congrès de l'Association canadienne de linguistique tenu en mai 1989 à l'Université Laval.

<sup>2</sup>Sousjacence: Aucune règle ne peut relier X à Y si X et Y sont séparés par deux catégories NP ou S.

## REFERENCES

- ARNAULD et Lancelot. 1780. Grammaire générale et raisonnée (4<sup>e</sup> édition). Paris: Durand neveu.
- BACH, E. 1965. 'On some recurrent types of transformations.' In C.W. Kreidler (ed.). Sixteenth Annual Roundtable Meeting on Linguistics and Language Studies. Washington, D.C.: Georgetown University.
- BAKER, M.C. 1988. Incorporation. A Theory of Grammatical Function Changing. Chicago: The University of Chicago Press.
- BORER, H. 1986. 'I-subjects.' Linguistic Inquiry 17:375-416.

- CHOMSKY, N. 1981a. Lectures on Government and Binding. Dordrecht: Foris.
- 1981b. 'Principles and parameters in syntactic theory.' In N. Hornstein et D. Lightfoot (eds.), Explanation in Linguistics, 32-75. New York: Longmans.
- et H. Lasnik. 1977. 'Filters and control.' Linguistic Inquiry 8:425-504.
- FASSI FEHRI, A. 1988. 'Agreement in Arabic, binding and coreference.' In M. Barlow et C.A. Ferguson (eds.), Agreement in Natural Languages, 107-158. Stanford: Center for the Study of Language and Information.
- GREGOR, D.B. 1975. Friulan. Language and Literature. Cambridge: The Oleander Press.
- HALE, K. 1978. 'On the position of Walbiri in a typology of the base.' Ms. Cambridge: MIT.
- HUANG, C.-T.J. 1986. Logical Relations in Chinese and the Theory of Grammar. Thèse de doctorat, MIT.
- HULK, A.C.J. 1986. 'L'acquisition du français et le paramètre pro-drop.' In B. Kampers-Manhe et Co Vet (eds.), Etudes de linguistique française offertes à Robert de Dardel, 53-61. Amsterdam: Rodopi.
- HYAMS, N. 1986. Language Acquisition and the Theory of Parameters. Dordrecht: Reidel.
- 1987. 'The theory of parameters and syntactic development.' In T. Roeper et E. Williams (eds.), Parameter Setting, 1-22. Dordrecht: Reidel.
- KAPLAN, R. et J. Bresnan. 1982. 'Lexical-functional grammar: A formal system for grammatical representation.' In J. Bresnan (ed.), The Mental Representation of Grammatical Relations, 173-281. Cambridge, MA: MIT Press.
- KAY, P. et C. McDaniel. 1979. 'On the logic of variable rules.' Language in Society 8:151-187.
- KAYNE, R.S. 1984. Connectedness and Binary Branching. Dordrecht: Foris.
- MEYER-LÜBKE, W. 1895. Grammaire des langues romanes. Tome II. Paris: Welter.

- NEWMAYER, F.J. 1983. Grammatical Theory. Its Limits and Its Possibilities. Chicago: The University of Chicago Press.
- PERLMUTTER, D. (ed.). 1983. Studies in Relational Grammar 1. Chicago: The University of Chicago Press.
- et C. Rosen (eds.). 1984. Studies in Relational Grammar 2. Chicago: The University of Chicago Press.
- RIZZI, L. 1982. Issues in Italian Syntax. Dordrecht: Foris.
- . 1986. 'Null objects in Italian and the theory of pro.' Linguistic Inquiry 17:501-557.
- et I. Roberts. 1988. Complex Inversion in French. Ms. Université de Genève.
- ROBERGE, Y. et M.-T. Vinet. 1989. La variation dialectale en grammaire universelle. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- WHITE, L. 1983. The Pro-Drop Parameter and L<sub>2</sub> Acquisition. Ms. Montreal: McGill University.